

Bonjour,

Le quorum est atteint et la séance débute à 17h15.

Mot de bienvenue et d'allocution d'ouverture

Les remerciements du jour sont offerts aux personnes répondantes des établissements qui travaillent sans relâche depuis le début de la crise pour rassurer les membres et tenter de répondre aux diverses questions qui sont posées quotidiennement. Elles sont au front jour après jour, à recevoir l'impatience, les craintes et tous les bouleversements provoqués par la crise. Leur apport à l'organisation est précieux.

La présidente souligne le retour des vice-présidentes Chantal Lefort et Jessie Chagnon après une période d'invalidité. On salue également le travail de Michel Dussault qui occupait un intérim sur le poste de Jessie Chagnon.

La présidente souligne aussi la bonne participation des personnes déléguées à ce 2^e Conseil des délégués en cette période de crise sanitaire.

Ordre du jour

Trois points sujets d'affaires nationales à l'ordre du jour : a) négo 2020, suivi de la phase exploratoire; b) Covid-19, état de la situation; c) Consultation à venir sur l'organisation scolaire. Le sujet sur les consultations relatives à l'organisation scolaire est reporté faute de temps avant d'ajourner le Conseil des délégués. Plusieurs détails ont été donnés durant la période de questions et commentaires mais d'autres informations restent à venir.

Négo 2020 : suivi de la phase exploratoire

La présidente résume l'État d'avancement de la phase exploratoire amorcée il y a deux mois après la pause des négociations des tables sectorielle et intersectorielle pour le renouvellement de la convention collective nationale.

Les offres patronales et les demandes syndicales pour cette table exploratoire en mode accéléré sur le salaire, la tâche, les règles de formation de groupe, les EHDAA et les EBP, la réalité propre de la FP et de l'EDA ainsi que les enjeux des milieux défavorisés et pluriethniques sont présentés aux personnes déléguées. Les écarts sont considérables.

La présidente explique le manque de documentation disponible au sujet de l'avancement des discussions de cette phase exploratoire. La FAE explique à juste titre que diffuser le détail des travaux annihilerait la stratégie de discussions. La présidente demandera à la FAE si l'info peut être plus précise sans dévoiler les éléments stratégiques.

La présidente demande à toutes et tous de se tenir prêts pour une consultation qui reste à définir pour débattre et accepter ou rejeter une offre finale qui pourrait être déposée prochainement.

Covid-19

Encore plus de questions restent sans réponse que celles dont les réponses sont connues. La confusion et les contradictions sont encore nombreuses. Les obstacles à surmonter pour passer de la théorie à la pratique aussi. Le SEOM travaille ardemment à trouver des réponses et des solutions avec la CSMB qui est de bonne foi.

Une session de formation virtuelle sur la santé et sécurité au travail est annoncée pour la semaine du 25 mai et un document sur la marche à suivre pour exercer un droit de refus est en production.

Mot de clôture

La présidente invite les personnes déléguées à consulter le *Guide visant un retour sécuritaire en classe – Covid-19* disponible depuis aujourd'hui :

<https://elevescsmbqc.sharepoint.com/sites/sst/Publications/COVID-19/Guide%20COVID-19.pdf>.

La présidente réitère que les droits syndicaux relativement à la sécurité d'emploi, les mouvements volontaires et les affectations seront protégés malgré la crise sanitaire et ses contraintes. À la suggestion du SEOM, la CSMB tiendra une simulation de séance virtuelle (style webinaire combiné à un forum de discussion) pour les mouvements volontaires avec une trentaine de membres du SEOM le 19 mai prochain. La séance du 2^e Conseil des délégués virtuel est levée à 20h37.

Questions posées dans le cadre de la période de questions et commentaires

Rencontre du 13 mai 2020

Dans le cadre de la période de questions et commentaires, il a été proposé de conserver des traces des questions posées et des réponses obtenues, afin que les personnes absentes puissent bénéficier des réponses sur des sujets d'intérêt général.

Question

Plusieurs questions portent sur la sécurité d'emploi et les mouvements de personnel qui se déroulent normalement en juin. On demande comment on pourra organiser le tout en respectant les consignes sanitaires. Comment fonctionnent les différentes séances, comment sont octroyés les postes libérés par des retraites, etc. Une autre intervention porte sur le nombre important d'enseignantes et d'enseignants de l'accueil qui risquent d'être déclarés en surplus, compte tenu de la fermeture des frontières.

Réponse

Nous n'avons pas le temps nécessaire pour répondre précisément à toutes les questions ce soir. Les mécanismes prévus à la convention collective devront être respectés, le SEOM et la CSMB y travaillent activement. Le SEOM prépare deux séances de formation à l'intention des personnes déléguées (20 et 21 mai prochains). Une infolettre se consacrera également à ce sujet. Les informations tardent à venir cette année car il fallait prévoir un déroulement virtuel à l'ensemble des séances, ce qui a demandé un certain temps de préparation. Si des questions subsistent après la lecture de la documentation, ne pas hésiter à entrer en communication avec la personne répondante de l'établissement.

Question

On demande si une enseignante ou un enseignant qui détenait un contrat Rétac et qui a terminé son année avec un contrat de remplacement peut conserver le poste qu'elle occupait en remplacement l'année suivante.

Réponse

Non. Les contrats Rétac prennent fin au 30 juin. Si la personne a accès à la liste de priorité, elle va passer par le mécanisme d'affectation prévu à l'entente locale pour se choisir un poste.

Question

Au moment du CD, nous étions encore dans la perspective d'un retour en classe le 25 mai. Plusieurs questions portent sur la sécurité dans l'école, la tâche attendue des enseignantes et enseignants en classe, celle des autres en télétravail, la circulation des spécialistes d'un groupe et d'une école à l'autre, l'évaluation des apprentissages et la préparation d'un dernier bulletin pour le secteur des jeunes, l'absence de consignes claires pour l'EDA et la FP, etc.

Réponse

Nous allons tenter de répondre à ces questions lorsque ce sujet sera traité plus tard ce soir. Beaucoup d'éléments demeurent sans réponse en ce moment et la situation évolue très rapidement.

Questions posées dans le cadre de la période de questions et commentaires

Rencontre du 13 mai 2020

Dans le cadre de la période de questions et commentaires, il a été proposé de conserver des traces des questions posées et des réponses obtenues, afin que les personnes absentes puissent bénéficier des réponses sur des sujets d'intérêt général.

Question

La direction nous affecte à des formations ENA. Est-on obligé de les suivre ?

Réponse

On propose d'appeler la personne répondante pour bien saisir la situation avant de nous prononcer.

Question

Des questions sont posées par rapport à la qualité de l'air dans une école. Le système de ventilation semble générer beaucoup de poussière et on suffoque dans les classes. De plus, les points d'eau ayant été fermés dans l'école, il faut maintenant se procurer de l'eau à même de grands contenants munis de pompes à quelques endroits précis dans l'école. On demande comment cela gérer avec les mesures sanitaires lors du retour en classe.

Réponse

Prière de communiquer avec Louis-Philippe Foisy pour plus d'information.

Question

Une question porte sur les vacances à l'éducation des adultes. En principe, des postes seront affichés pour le 2 juillet. Compte tenu du contexte, est-on obligé de prendre 4 semaines de vacances ? Peut-on y renoncer si on le souhaite ?

Réponse

Oui en temps normal il faut prendre des vacances. Appelez la personne répondante de votre établissement pour plus d'information.